

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

241e SEANCE

BALE, LE MARDI 9 JANVIER 1990 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 240e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de décembre 1989 et des premiers jours de janvier 1990.
- IV. Réorganisation du Comité des Gouverneurs en vue de la première étape de l'Union économique et monétaire(2).
- V. Echange de vues sur le programme de travail du Comité pour 1990(3).
- VI. Poursuite de l'examen des règles formelles relatives à l'écu officiel(4).
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 2) Formalisation des décisions prises par les Gouverneurs lors de leur séance restreinte du 12 décembre 1989.
 - 3) Le Secrétariat distribuera, avant la séance, un projet de programme de travail.
 - 4) Ce point a été discuté à la séance de décembre 1989 sur la base du Rapport No 67 préparé par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard. Le Comité est convenu de reprendre ses discussions lors de sa séance de janvier.